



Numéro de l'acte	2017-160-RPJC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 décembre 2017

QUESTION N°2017-160

COMMERCE: Dérogation au principe du repos dominical des salariés dans les commerces de détail pour l'année 2018.

RAPPORTEUR : Monsieur Dominique GODART

La loi n°2015-990 du 06 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques modifie, notamment par ses articles 241 à 257, les dispositions du code du travail relatives aux dérogations au repos dominical des salariés dans les commerces de détail.

Dans ces établissements où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par an.

Chaque salarié privé de repos dominical au titre « des dimanches du maire » percevra une rémunération au moins égale au double de la rémunération normalement due pour une durée équivalente, ainsi qu'un repos compensateur équivalent en temps (accordé par roulement dans la quinzaine qui précède ou suit la suppression du repos).

Considérant les demandes présentées de certains commerçants;

Considérant l'avis conforme du bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer;

Considérant la proposition de Madame le Maire visant à autoriser les différentes branches d'activités à employer des salariés, les dimanches suivants:

4754Z - Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé

14 janvier, 1^{er} juillet, 26 août, 02 septembre, 25 novembre, 02-09-16 et 23 décembre 2018

4759B - Commerce de détail d'autres équipements du foyer

07, 14, 21 et 28 octobre, 04-11-18 et 25 novembre, 02-09-16 et 23 décembre 2018

4764Z - Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé

14 et 21 janvier, 1^{er} et 08 juillet, 19 et 26 août, 02 septembre, 02-09-16 et 23 décembre 2018

4765Z - Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé

25 novembre, 02-09-16 et 23 décembre 2018

4771Z - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé

14 et 21 janvier, 1^{er} et 08 juillet, 19 et 26 août, 02 septembre, 02-09-16 -23 et 30 décembre 2018

4772A - Commerce de détail de la Chaussure

14 et 21 janvier, 1^{er} et 08 juillet, 26 août, 02 septembre, 25 novembre, 02-09-16-23 et 30 décembre 2018

4778C – Autres Commerces de détail spécialisés divers

02 septembre, 11 novembre, 02-09-16-23 et 30 décembre 2018

4711D – Supermarchés

02 septembre, 16-23 et 30 décembre 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à la majorité (six abstentions), décide :

- ✓ d'autoriser Madame le Maire à signer ledit arrêté;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 20 Décembre 2017



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017**

Affiché le 21 décembre 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt et un décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 décembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne BAROUX

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 20 présents
- 1 absents non excusé
- 0 absents excusé
- 8 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Dominique GODART est nommé secrétaire de séance.